

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur.	18 fr. » c.	Poste, 24 fr. » c.
Six mois, —	10 »	13 »
Trois mois, —	5 » 25	7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.	
9 — 04 — — Omnibus.	
2 — 08 — — soir, Omnibus.	
4 — 13 — — Express.	
7 — 11 — — Omnibus.	

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).	
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.	
9 — 50 — — Express.	
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.	
5 — 47 — — soir, Omnibus.	
9 — 59 — — Poste.	

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans la *Liberté* :

La plupart des Etats de l'Europe subissent en ce moment une crise sourde et latente, trop peu remarquée bien que profonde, et qui est comme le prélude d'une vaste transformation qui partout se prépare.

En Angleterre, dit l'*Europe*, rien n'en finit, tout commence au contraire, et la mort de lord Palmerston ouvre l'ère d'une crise politique et sociale qui débutera par la réforme électorale pour ne finir qu'avec une réforme économique.

Nous avons exposé assez souvent la situation politique et financière de l'Espagne pour nous dispenser d'y insister aujourd'hui de nouveau, en montrant qu'elle ne saurait se prolonger longtemps sans péril, au milieu de la lutte acharnée des partis et de la chute incessante des ministères.

En Autriche, où tout est remis en question, même la constitution de l'empire, l'état désespéré des finances n'est encore que la moindre difficulté en présence de ce renouvellement total dont on ne voit pas l'issue. En effet, les dernières nouvelles de Pesth annoncent que le parti modéré ne veut pas abandonner la condition d'un ministère et d'une administration indépendante pour la Hongrie, et que le gouvernement de Vienne ne paraît pas disposé à accepter cette base de transaction.

La Prusse, gouvernée en dehors de la constitution et du vote de la chambre, en butte à une double résistance intérieure et extérieure,

marche évidemment, de toute l'ardeur de sa politique d'audace et d'aventure, à des crises extrêmes.

Entraînée dans le même mouvement par la Prusse et l'Autriche, qui forment ses deux pôles, l'Allemagne est en pleine lutte, surtout au sujet des duchés de l'Elbe et de l'affaire de Francfort; le sénat de cette ville vient de repousser la prétention des deux grandes puissances allemandes par une nouvelle note qu'appuie la plupart des Etats secondaires de la Confédération.

On sait assez quelle est la gravité de la crise que traverse l'Italie, pour que nous soyons dispensés de la rappeler ici.

En Danemark, les chambres ne s'entendent ni entre elles, ni avec la commission mixte destinée à les accorder, ni avec le ministère, qui se retire en laissant à peu près toute combinaison impossible.

En Grèce, où l'anarchie est devenue l'état chronique, ce n'est pas seulement un cabinet, c'est le gouvernement qui ne sait plus que faire.

A ces exemples, nous pourrions en ajouter bien d'autres. Mais ce que nous avons dit suffit pour montrer que le *statu quo* de l'Europe est bien moins le calme prospère d'un état normal que la transformation difficile et laborieuse d'un ordre ancien à un ordre nouveau. C'est ce que nous aurons occasion de développer amplement plus tard.

On écrit de Florence au *Constitutionnel* :

« Mgr Nardi, auditeur de la Rote romaine, et un des prélats les plus dévoués au cardinal Antonelli, est depuis quelques jours à Flo-

rence, où il s'est entretenu à plusieurs reprises avec le général La Marmora. La présence ici du prélat romain se rapporte aux négociations de M. Vegezzi, qui avaient abouti sur quelques points, comme vous savez très-bien. On ajoute que Mgr Nardi serait aussi chargé des négociations qui se rapportent au partage de la dette pontificale. »

Cette nouvelle est démentie par des lettres de Rome, ainsi que par le journal *l'Italie* qui assure que Mgr Nardi, comme Mgr Franchi, n'a vu aucun personnage officiel dans son rapide passage à Florence.

En ce moment, l'Angleterre est en butte à la fois à trois insurrections; celle des Fenians au Canada et en Irlande, celle des Caffres dans la Nouvelle-Zélande, et celle des noirs dans la Jamaïque, outre la lutte qu'elle va avoir à soutenir dans l'Inde au Bhootan.

Les journaux anglais se préoccupent assez vivement de l'insurrection de la Jamaïque.

On écrit de Londres que les radicaux se préparent à un mouvement en faveur de la réforme électorale, et qu'ils ne soutiendront le cabinet de lord Russell que s'il adopte complètement cette réforme.

On pense que le comte Russell fera un exposé de sa politique au banquet du lord-maire qui aura lieu jeudi prochain, suivant l'usage.

La Saxe, la Bavière et la Hesse-Darmstadt ont présenté à la Diète germanique leur proposition invitant la Prusse et l'Autriche : « 1^o à convoquer au plus tôt, au moyen de libres

élections, la représentation du Holstein pour la faire concourir à la solution définitive de la question encore pendante des duchés de l'Elbe; 2^o à agir pour faire entrer le Sleswig dans la confédération. »

La Diète a renvoyé à quinzaine la décision à prendre sur cette proposition.

La *Correspondencia* annonce que le gouvernement espagnol a notifié au gouvernement français son adhésion à la proposition d'une conférence sanitaire internationale à Constantinople.

On lit dans le *Moniteur* :

Des bruits d'une évidente exagération sont, depuis quelques jours, accrédités par certaines feuilles, qui présentent l'Algérie comme surprise par l'apparition soudaine de Sidi-Lala, Si-Hamed-ben-Hamza, et Sidi-Mohammed-Mouley-Kerzas, à la tête de 50,000 hommes. A les en croire, l'insurrection embrasserait tout le sud de la province d'Oran, sur une étendue de quatre-vingts lieues, et le maréchal gouverneur général aurait été réduit à envoyer un de ses aides-de-camp à l'Empereur pour demander des renforts.

De pareils bruits ont une action trop directe et trop connue sur l'esprit public pour ne pas engager très-sérieusement la responsabilité de ceux qui s'en font sciemment les propagateurs. Sans entrer dans la discussion des faits allégués, nous nous bornerons à emprunter aux plus récentes dépêches du gouverneur général de l'Algérie des détails qui rétabliront la vérité dans toute son exactitude.

C'est le 17 octobre que le bruit d'une incur-

FEUILLETON.

UN PHILOSOPHE

(1789-1794).

Par M. MARIN DE LIVONNIÈRE.

(Suite.)

VIII.

Cependant Gabory et Choleau revenaient de Laval armés de pouvoirs illimités. Mal reçus d'abord par le Directoire, qui s'en prenait à eux de l'incivisme de leurs concitoyens, ils se disculpèrent aisément. Leur demande disait tout : chasser un maire traitre aux lois de la République, épurer une population tiède et mal pensante, se saisir des ministres de la superstition, réprimer l'insurrection des campagnes, telles étaient précisément les œuvres patriotiques négligées jusque-là par une municipalité sans courage. Il se rencontrait donc enfin deux hommes assez amis de leur pays pour essayer de le tirer de sa honteuse langueur.

« Allez, allez, leur dit-on, purgez votre ville des éléments mauvais, frappez les coupables, faites germer la liberté dans le sang de ceux qui regrettent

la tyrannie : qu'ils servent d'exemple à la génération naissante ! »

— Hein ! s'écria Gabory en quittant Laval, ne te l'avais-je pas dit, ami Choleau ? me suis-je trompé de porte ?

— Non, ma foi ; nous n'avons en qu'un tort, celui de n'y pas frapper plus tôt.

— Point, mon cher, le temps n'était pas venu : il ne faut secouer l'arbre que lorsque le fruit est mûr. Maintenant, quelques heures de prudence encore : tâchons de prendre notre homme en flagrant délit. »

Choleau rêvait triomphe : il avait lu, dans *n'un passage*, que chez les Romains le vainqueur entrait dans la Ville éternelle monté sur un char, précédé des licteurs, entouré d'un brillant cortège, suivi des vaincus : volontiers il se fût adjugé de pareils honneurs, mais il sentait trop la supériorité de Gabory pour ne pas suivre ses avis. Il se résigna donc à revenir à Craon sans fracas.

A peine arrivés, les deux commissaires se rendirent à la municipalité. On tenait conseil précisément. Leguilleux avait eu l'idée de profiter de l'absence de ses plus redoutables adversaires pour proposer de réduire à un seul les trois postes occupés

par la garde nationale : c'était le moyen d'assurer l'évasion projetée pour le soir même. Secondé par ses amis, Roussel et Graverand, il lutta de toutes ses forces contre Mousseron qui voulait le maintien des postes, lorsque l'entrée de Gabory et de Choleau interrompit la discussion.

« Citoyen maire, dit Gabory en déposant ses lettres de mission sur le bureau, le Directoire du département a jugé utile, à raison de certaines circonstances que je ferai connaître ultérieurement, de confier à mon collègue Choleau et à moi, des pouvoirs supérieurs que nous exercerons jusqu'à nouvel ordre dans les communes de Craon, Livré, Saint-Clément, la Chapelle-Denazé, Bonchamps, Saint-Martin, La Boissière, et Pommerieux. »

M. de Méral prit les lettres et en donna lecture à haute voix.

« Je ne vois pas, dit-il en terminant, que ces pouvoirs suppriment ceux des maires et des municipalités. — Non, reprit Gabory, l'administration établie continuera à fonctionner sous notre surveillance, sauf le cas où il nous paraîtrait convenable de prononcer des révocations. — Ou de faire des arrestations ! s'écria Choleau. — Fort bien, dit M. de Méral. Maintenant comp-

tez-vous exercer simultanément vos fonctions municipales ? »

Gabory fit un signe affirmatif.

« Alors nous allons reprendre la discussion... »

— Permettez, reprit Gabory, il y a une question préalable. Le Directoire s'est ému des perquisitions si étrangement insuffisantes opérées dans cette commune, il y a un mois, et auxquelles ont échappé les prêtres insermentés qui, parait-il, sont encore cachés à Craon. Notre devoir est de procéder immédiatement à de nouvelles perquisitions : toutes les maisons de la ville, sans en excepter une seule, seront visitées. Néanmoins, comme il est à supposer qu'aucun magistrat municipal n'a essayé de soustraire à leur juste peine ceux que la nation a pros crits, un factionnaire sera placé à la porte de chacun des conseillers ici présents, et les visites ne seront faites chez eux que dans le cas où elles seraient demeurées infructueuses partout ailleurs. »

M. de Méral fronça le sourcil, reprit les lettres du Directoire et les parcourut de nouveau.

« Est-ce bien en règle ? demanda Gabory d'un air narquois. — Les pouvoirs ? oui... Nous verrons comment vous en userez. »

sion de Si-Lala, à 10 lieues au sud de Sebdu, est parvenu au maréchal gouverneur général; immédiatement des mesures de précaution ont été prises pour couvrir le Tell de ce côté; les débouchés ont été occupés, et le mouvement des diverses colonnes a prouvé à Si-Lala que partout on était prêt à le recevoir.

D'après les renseignements fournis par le caïd des Angades, Si-LaLa était le 19 à Titeoyaya, aux sources de la Makera, avec 2,000 chevaux et 1,400 fantassins, dont une partie était montée sur des chameaux. Le général Lacretelle a quitté Sidi-Ali-ben-Youd le 21, à la nuit tombante, pour essayer de le surprendre, mais il n'a pas pu l'atteindre.

Dans la soirée du 22, Si-Lala s'établissait avec le gros de ses forces à Aïn-Tagouria, au sud-ouest de Saïda: il a fait enlever par un goum quelques troupeaux des Djafras restés sur les hauts plateaux malgré les ordres donnés. Les Djafras, appuyés par la colonne du colonel Péchot parti de Saïda, ont repris leurs troupeaux après un combat assez vif, et donné à l'ennemi une leçon qui a produit un excellent effet sur nos populations.

On était resté sans nouvelles certaines de Si-Lala, lorsque le général Deligny a annoncé sa retraite comme positive. Le maréchal gouverneur-général, en signalant ce fait, le 28 octobre, au ministre de la guerre, ajoute que le colonel de Colomb, avec les goums des Djefras et des Hassasenas, et mille chevaux des Harar, s'est mis le 27 à sa poursuite.

On voit, par les détails qui précèdent, combien les nouvelles données par certains journaux reposent sur des renseignements erronés. En réalité, Si-Lala a fait une apparition dans le sud. Au premier signal, les troupes réunies dans nos postes du Tell ont couvert les tribus soumises, et l'ennemi sera poursuivi dans son mouvement de retraite aussi loin que la saison le permettra.

L'Empereur vient d'adresser au maréchal Mac-Mahon, une lettre intitulée: *la Politique de la France en Algérie.*

Nous n'avons pas besoin d'appeler l'attention de nos lecteurs sur ce document d'un si haut intérêt, et par lui-même et par le problème qu'il agite, au moment où une nouvelle insurrection des Arabes nécessite de décisives résolutions au sujet du gouvernement et de la colonisation de nos possessions africaines.

Voici la table des matières:

CHAPITRE I^{er}. — *Les Arabes.*

Position des Arabes. — Conduite envers les indigènes. — Terres Azels. — L'impôt. — L'usure et la tribu. — Justice. — Mesures proposées.

CHAPITRE II. — *La colonisation.*

Règles générales. — Liberté commerciale. — Emplacement de la colonisation. — Centres Européens. — Concession. — Difficultés de l'immigration. — Développement des villes. —

Simplification de l'administration. — *Affranchissement de la Commune.* — Mesures proposées.

CHAPITRE III. — *L'occupation militaire.*

Emplacement des troupes. — Colonnes mobiles. — Bureaux arabes. — Milice européenne. — Les turcos. — Les spahis. — Fortifications. — Mesures proposées.

CHAPITRE IV. — *Résumé.*

Voici ce dernier chapitre ou résumé:

« D'après ce qui précède, j'aime mieux, vous le voyez, utiliser la bravoure des Arabes que de pressurer leur pauvreté, — rendre les colons riches et prospères, que d'importer à grands frais des émigrants étrangers, — maintenir nos soldats dans des positions salubres, que de les exposer au climat dévorant du désert. En réalisant ce programme nous obtiendrons, je l'espère, l'apaisement des passions et la satisfaction des intérêts. L'Algérie ne sera plus alors pour nous, comme je l'ai dit en commençant, un fardeau, mais un nouvel élément de force. Les Arabes, contents et réconciliés, nous donneront ce qu'ils peuvent nous donner de mieux, des soldats; et la colonie, devenue florissante par le développement de ses richesses territoriales, créera un mouvement commercial éminemment favorable à la métropole.

» Votre expérience et vos lumières, monsieur le maréchal, me sont un sûr garant du zèle que vous mettrez à réaliser tout ce qui peut concourir au bien de l'Algérie. »

Pour les articles non signés: P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Il y a eu, samedi, au ministère des affaires étrangères, un grand dîner auquel assistaient M. de Bismark et M. le comte de Goltz, ambassadeur de Prusse.

Presque tous les ministres étrangers avaient été invités à cette occasion par M. Drouyn de Lhuys.

— Le départ de la cour pour Compiègne, que l'on disait avoir été mis en question au moment où l'on pouvait craindre le développement de l'épidémie cholérique à Paris, aura lieu très-prochainement.

— L'Union a reçu un communiqué rectifiant ses assertions au sujet des dépenses relatives à la publication d'un bulletin de l'instruction publique dans le département du Var.

— Le général Favé, aide-de-camp de l'Empereur, vient d'être nommé, dit-on, gouverneur de l'École polytechnique.

— Il est question, pour les économies à faire dans le budget du ministère de la guerre, de la suppression d'un escadron dans plusieurs régiments de cavalerie, notamment dans les cuirassiers et les carabiniers. Il pa-

raitrait, d'autre part, que l'on aurait proposé la suppression du 3^e bataillon dans les régiments d'infanterie, mais que cette suppression, combattue par le maréchal Randon, se trouverait écartée.

Les économies relatives au ministère de l'intérieur sont évaluées à la somme de 2 millions, sur lesquels 500,000 fr. porteraient sur les prisons.

— Le mariage de la princesse Anna Murat avec le duc de Mouchy aura lieu le 10, et sera célébré dans la chapelle des Tuileries. Le même jour les nouveaux époux partiront pour le château de Compiègne, mis à leur disposition par l'Empereur, ou pour le château de Fontainebleau, si la cour allait d'ici là s'installer à Compiègne.

— Plusieurs correspondances des journaux de départements et de l'étranger affirment que M. de Girardin se retire de la presse militante, et qu'il se bornera désormais à envoyer de temps à autre, à son journal, des articles sur certaines questions sociales.

— Nubar-Pacha, qu'on disait être à Bruxelles, s'est embarqué le 3 à Marseille pour retourner à Alexandrie, sans avoir réussi à conclure l'emprunt de 75 millions que le vice-roi voulait contracter, et auquel il a dû renoncer.

— Le *Moniteur belge* publie un décret de l'empereur Maximilien qui autorise l'établissement, à Mexico, d'un comptoir d'exposition permanente de l'industrie belge.

— On nous écrit de Bruxelles, 4 novembre, qu'il n'y aura pas de séance royale d'ouverture des chambres le 14. Cela tient probablement à la santé du roi, dont l'état de faiblesse pourrait être encore accru par la fatigue résultant de cette cérémonie.

— Le *Catholique* a paru le 4^{er} novembre à Bruxelles. Son format est celui du *Monde*. Son titre surmonté d'une croix latine, est en caractères gothiques. Sous le titre on lit l'épigraphie suivante tirée de saint Jean: *Veritas liberavit vos.* Le *Catholique* compte M. Chantrel au nombre de ses rédacteurs, et M. Louis Veillot parmi ses correspondants.

— Une rencontre au pistolet a eu lieu dans le bois de Meudon, entre M. Henri Rochefort et un étranger. Deux balles ont été échangées sans résultats.

— Un admirateur de Garibaldi a trouvé moyen de pétrifier une goutte de sang du héros et la lui a envoyée avec la lettre suivante: « Général,

» Je remets aux mains de votre secrétaire, M. François Plantulli, votre sang que j'ai pétrifié. Recevez-le comme un témoignage de mon immense affection et du respect que je professe pour vous. Puissiez-vous, en le contemplant quelquefois, vous enflammer pour

les dernières luttes; puissent tous ceux qui ont le bonheur de vous approcher se rappeler que ce que je vous offre est ce même sang que vous avez répandu sur les rochers d'Aspromonte.

» Votre affectionné, E. Marini.

» Cagliari, 2 octobre. »

Garibaldi a répondu:

« Caprera, 9 octobre.

» Mon cher Marini, — Merci pour votre belle médaille, œuvre de votre génie, qui est vraiment extraordinaire. Votre terre natale sera fière de vous; mes fils auront un impérisable souvenir de moi et aussi de l'auteur de ce travail étonnant.

» Avec gratitude, votre J. GARIBALDI. »

— On lit dans une correspondance du *Phare de la Loire*:

« La deuxième et la troisième séance du congrès des étudiants de Liège n'ont pas été plus bruyamment remplies que la première. Des professions très-hardiment matérialistes et des digressions politiques y ont tenu une place qui n'a pas permis aux questions d'enseignement, les seules cependant portées à l'ordre du jour, d'être amplement examinées. Les débats ont eu lieu principalement cette fois entre étudiants belges. L'un d'eux a demandé la négation de Dieu, la suppression de la propriété et l'abolition de l'hérédité. Un autre voulait qu'on arborât immédiatement le drapeau rouge. Tout s'est passé enfin dans cette réunion pour fournir de la pâture aux feuilles réactionnaires belges. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Il y a un mois environ, un jeune enfant de 7 ans avait bu de l'acide sulfurique, étendu d'eau, qu'il avait trouvé sous sa main. On avait espéré pouvoir le sauver; mais depuis quelques jours, sa position s'était aggravée et dimanche dernier, il ne donnait plus signe de vie. L'heure de son enterrement était fixée, quand tout à-coup, on s'est aperçu que la vie n'était pas encore éteinte. L'enterrement a donc été différé.

On lit dans le *Moniteur*:

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Vallon, préfet du département du Nord.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans annonce que, durant le service d'hiver, qui a commencé hier 6 novembre, trois compartiments, un de première, un de seconde et un de troisième classe, s'il se trouve des voitures de ces deux dernières catégories dans le train, seront mis à la disposition des dames voyageant seules.

L'Union de la Sarthe annonce que les percepteurs viennent de recevoir une circulaire

— Et si l'usage vous paraissait mauvais, que prétendriez-vous faire?

— Vous juger dans ma conscience.

— Eh bien, nous, s'écria Choleau, nous te jugerons en place publique.

— Avant de me juger, répliqua M. de Méral, vous ferez bien, vous, Jean-Louis Choleau, de me rendre les quinze cents livres que je vous ai prêtées lorsque vous étiez poursuivi par vos créanciers.

— Les banqueroutiers ne rendent jamais, dit Leguilleux.

— Citoyen Leguilleux, je vous arrête pour insulte à un commissaire du Directoire! s'écria Gabory.

— S'il en est ainsi, reprit M. de Méral, le procès-verbal fera mention du motif de cette arrestation.

— Nullement, j'agis en vertu de mon pouvoir discrétionnaire, je n'ai point à subir le contrôle de votre procès-verbal.

— Alors nous ne sommes plus libres: je lève la séance.

— Vous n'en avez pas le droit, c'est moi qui préside.

— Eh bien, je me retire.

— Citoyen Mousseron, s'écria Gabory, nous requérons qu'il soit placé un piquet de gardes natio-

naux à la porte de la maison commune, afin d'empêcher la sortie de qui que ce soit avant que les mesures qui doivent précéder la perquisition générale soient exécutées.

— Ainsi, reprit M. de Méral, vous entendez que nous délibérons sous la pression de vos baïonnettes.

— Il n'y a plus à délibérer, la séance est levée, non par vous toutefois, mais par moi. Ah! citoyen maire, rappelez-vous vos belles paroles: Vous deviez être esclave de la loi, ne connaître ni parent, ni ami, demeurer toujours impartial. Or, vous avez rétabli le régime de l'exception, favorisé les ennemis de la République, formé une cabale dans le conseil; mais le moment de la justice est venu, vos plans sont déjoués, dans quelques heures nous saurons ce que valait au fond l'austère vertu dont vous faisiez parade.»

Pendant que Gabory parlait, Leguilleux avait gagné la porte, et il portait déjà la main sur le bouton de la serrure; Gabory l'aperçut et s'élança pour le retenir, Choleau courut à l'aide; mais le charpentier repoussa violemment les deux commissaires, puis, ouvrant la porte, il franchit le vestibule et traversa la cour de la maison commune; Gabory et Choleau se précipitèrent sur ses traces.

« Arrêtez! arrêtez! criaient-ils. »

Mousseron, sorti quelques instants avant pour exécuter l'ordre qu'il venait de recevoir, était entré dans le poste de la garde nationale, et désignait en ce moment les hommes qui devaient faire partie du piquet. Aux cris de Gabory et de Choleau il sortit, et ne voyant plus dans la cour qu'un employé de l'état-civil qui, sa besogne faite, retournait chez lui, il le fit entourer.

« Ce n'est pas ça! cria Gabory, ce n'est pas ça!

— Eh bien, quoi? qu'est-ce?

— C'est Leguilleux qui se sauve; faites prendre les armes, qu'on coure après lui! Allons, Choleau, dépêchons! tout est perdu s'il donne l'éveil au dehors.»

Bientôt commissaires, capitaine et gardes nationaux se lancèrent successivement sur la piste du charpentier: mais celui-ci avait de l'avance, au premier détour on le perdit de vue.

Gabory s'arrêta pour se concerter avec Mousseron et Choleau. Après une courte délibération, chacun d'eux se mit à la tête d'une escouade de gardes nationaux: prenant ensuite des rues différentes, ils rabattirent ensemble sur la maison du fugitif.

Celle-ci fut fouillée du haut en bas, on bouleversa

le chantier, tout demeura inutile. Les voisins interrogés n'avaient rien vu. La nuit commençait, il fallut ajourner les recherches et revenir à la maison commune.

Cependant les membres de la municipalité restés dans la salle du conseil, s'étaient d'abord mis aux fenêtres pour suivre des yeux les premiers incidents de cette scène grotesque. Quand le dernier garde national eut disparu, Roussel dit un mot à l'oreille de Graverand, un instant après ils décampèrent sans bruit. Peu à peu les autres quittèrent également la salle. Elle était vide quand les commissaires désappointés rentrèrent. Seul M. de Méral, toujours assis à sa place, écrivait tranquillement un compte de dépense publique. Gabory jeta un regard étonné sur les sièges vides de ses collègues, puis il prit Choleau à part:

« Nous sommes indignement volés, dit-il.

— Comment ça?

— Froment est un lâche menteur: Méral n'a point ces maudits prêtres chez lui.

— A quoi le vois-tu?

— Parbleu! il n'a pas bougé d'ici. Je comptais que les autres l'empêcheraient de s'échapper: justement les voilà partis, c'est lui seul qui reste. Il n'

du ministère des finances qui leur interdit de donner la délégation de fondé de pouvoirs et la signature de pièces à leur commis principal. Les loisirs dont jouissaient certains percepteurs vont être singulièrement restreints; car ils seront à l'avenir obligés de faire eux-mêmes acte de présence et de donner les signatures.

On lit dans le *Journal du Loiret* :

On sait que le congrès vinicole qui s'est tenu à Beaune dimanche 5 novembre, s'assemblera le 12 à Genève. Plusieurs journalistes de Paris y sont invités. Il nous est rapporté qu'au nombre des questions à discuter, figurera celle de la réduction des droits d'octroi sur les vins et spiritueux. Une pétition à l'Empereur serait dirigée dans ce sens. Elle serait rapidement couverte de signatures, non seulement dans les pays vignobles, mais sur tous les points de la France.

On lit dans le *Journal de Saint-Nazaire* :

« Nous apprenons que l'ambassade japonaise doit être prochainement à Saint-Nazaire pour visiter l'établissement des chantiers de construction de la Compagnie Transatlantique.

« On sait, en effet, que cette ambassade est venue en France dans le but d'étudier nos principaux chantiers et de recueillir tous les détails relatifs aux grandes constructions navales. »

On lit dans le même journal :

« Le 31 octobre dernier, vers dix heures et demie du matin, un accident est arrivé en rade, à bord du paquebot *Sonora*, capitaine Héliard.

« Au moment où plusieurs chauffeurs étaient occupés à nettoyer la machine, celle-ci a fait un mouvement imprimé par la force du courant, et l'un d'eux, le nommé Charles Clouet, âgé de 24 ans, s'est trouvé engagé entre le cylindre et le balancier; il a eu le corps broyé et la mort a été instantanée.

« L'accident provient de ce que le paquebot étant sous vapeur et prêt à prendre la mer au premier signal, les roues n'ont pu être bossées de manière à en arrêter tous les mouvements. »

Le 19 de ce mois, des courses d'automne auront lieu à Rennes.

Le programme se compose d'un haut steeple-chase, d'un drag et d'un prix de consolation.

Voici en quoi consiste le drag : Quelques heures avant la course, on fait traîner hors la présence des coureurs, une dépouille d'animal préparée de manière à laisser beaucoup de fumet, en passant à travers des haies, des fossés, sur des talus, sous des barrières, etc... Lorsque la course commence, une meute de

chiens est mise sur la piste, et les cavaliers, en costume de chasse, les suivent, franchissant les obstacles qu'ils rencontrent sur leur passage. C'est, on le voit, un simulacre de chasse qui ne peut manquer d'exciter un vif intérêt.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Marseille, 6 novembre. — Les journaux d'Alger publient la communication officielle suivante :

A l'approche de nos colonnes, Si-Lala et les contingents ennemis ont repris à grande vitesse la direction du Sud. Le 27 au matin, les gouds du général Lacretelle, soutenus par notre cavalerie, ont atteint et enlevé un assez grand nombre de troupeaux appartenant aux Hamians, qui avaient récemment fait défection.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 7 octobre au 3 novembre.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOVIFS.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.		PORCS.
		1 ^{re} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.	
	BOUCHERS.									
	MM.									
1	Remare.	4	16	19	50	20	55			
2	Morisseau.	5	7	8	39	7	36			
3	Touchet.	1	4	4	22	2	43			
4	Groleau.		4		6		26			
5	Lanier (1).		3		10		45			
6	Corbineau (2).		20		43		64			
7	Séchet (3).	5	3	6	27	17	37			
8	Prouteau.		6		15		29			
9	Chalot.		1		16		39			
10	Pallu.	3	5	4	19		40			
	CHARCUTIERS.									
	MM.									
1	Millerand.						6	17		
2	Baudoin.						2	2		
3	Lecomte.						13	3		
4	Vilgrain.							9		
5	Sanson.							8		
6	Sève.							9		
7	Moreau.							14		
8	Cornilleau.							5		
9	Marais.							7		
10	Rousse.							1		
11	Raineau.							9		
12	Touchet.							6		

(1) Deux moutons refusés pour défaut de qualité.

(2) Un veau refusé pour défaut de poids.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 4 novembre.

Texte : Visite de l'Impératrice aux hôpitaux de Paris. — Revue politique de la semaine. —

Courrier de Paris. — Inauguration de la statue de Las Cases, à Lavour (Tarn). — Biographie : M. Gustave Héquet. — Entre chien et loup, nouvelle, par M. Armand de Pontmartin (suite). — Groupe en bronze offert par le Creuzot à M. et à M^{me} Henri Schneider. — L'art arabe au Musée rétrospectif de l'Exposition de l'Union centrale des Beaux-Arts. — A travers le Midi : Vaison et ses antiquités. — Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts. — Chronique musicale. — Causerie dramatique. — Les Etablissements nouveaux de Paris : les *Magasins du Printemps*. — Le docteur Malgaigne, de l'Académie de Médecine.

Gravures : Visite de l'Impératrice à l'hôpital Saint-Antoine. — Statue du comte de Las Cases, inaugurée à Lavour (Tarn). — Steeple-Chases de La Marche : l'enceinte du pesage. — M. Gustave Héquet. — Grand Théâtre-Parisien : *Jeanne d'Arc*, opéra, acte III, scène dernière. — Groupe en bronze offert à M. et M^{me} Henri Schneider, par le Creuzot. — Exposition de l'Union centrale : Specimen de Verrerie arabe. — Vaison (5 gravures). — Les mois : Octobre, par Gavarni. — Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts. — Nouveaux Etablissements de Paris : les *Magasins du Printemps* (2 gravures). — Le docteur Malgaigne, de l'Académie de Médecine. — Echecs. — Rébus.

Les abonnés de l'Illustration reçoivent, avec le présent numéro, à titre de prime gratuite, la 10^e livraison de *Paris Nouveau*.

Sommaire de *Paris Nouveau illustré*.

Neuilly, ses rives, ses ponts et ses souvenirs.

— Notre-Dame de Clignancourt. — Le nouveau Tribunal de Commerce. — Le quai de l'Horloge. — La Caserne de la Pépinière. — Boulevard Malesherbes. — Le nouveau Marché Saint-Honoré. — Mairie du VII^e arrondissement, rue Grenelle-Saint-Germain. — Chapelle du culte de l'Eglise réformée de France, rue Roquépine. — Le Théâtre Saint-Germain. — La rue Auber. — Mairie du IV^e arrondissement, rue de Rivoli. — Nouvelle mairie du XI^e arrondissement.

Gravures.

Pont de l'île de la Grande-Jatte, à Neuilly. — Eglise Notre-Dame de Clignancourt. — Cour d'honneur du nouveau Tribunal de Commerce. — Escalier d'honneur du nouveau Tribunal de Commerce. — Façade occidentale du Palais de Justice; statues qui la décorent : la Prudence, la Vérité, le Châtiment, la Protection, la Force et la Justice. — Vue générale des bâtiments du Palais de Justice et entrée de la Cour de Cassation, du côté du quai de l'Horloge. — Caserne de la Pépinière, nouvelle façade. — Nouveau Marché Saint-Honoré. — Boulevard Malesherbes, vue prise de l'angle de la rue de Lisbonne. — Entrée de la Mairie du VII^e arrondissement. — Temple protestant, rue

Roquépine. — Théâtre Saint-Germain. — Rue Auber. — Mairie du IV^e arrondissement, boulevard du Prince Eugène.

A l'immense mortalité des Enfants à bas âge — 60,000 en France et 50,000 en Angleterre — la Science Médicale n'a jamais réussi à opposer un remède efficace, et il n'y a rien à s'y étonner, vu que toute drogue ne peut produire d'autre effet que celui d'augmenter la faiblesse des forces vitales de la digestion et de la nutrition, des nerfs et du cerveau. Il était réservé à la *Revalesscière* Du Barry de Londres de résoudre le problème de réparer les organes de la digestion, fournir nouveau sang, muscle et os et guérir le système glandulaire et nerveux sans forcer ni échauffer, mais d'une manière toute naturelle. Aussi avons nous des preuves abondantes de son influence salutaire dans les ouvrages du célèbre Docteur Routh, président de l'hôpital des Enfants et Femmes, à Londres, qui a trouvé dans la *Revalesscière* Du Barry le moyen de ranimer les forces vitales et la digestion des malades qui ne pouvaient plus digérer, qui rejetaient tout, souffraient en même temps de diarrhée spasmes, crampes et périssants à vue d'œil. — Madame la Baronne Deutsch de Horn, à Trèves, a sauvé ses deux enfants par la *Revalesscière* d'une maladie de glandes, qui avait résisté à toute médecine et ne laissait plus d'espoir de guérison. M. Chinnery avait un enfant près de mourir d'inanition (d'atrophie), la digestion n'étant plus suffisante pour assimiler le lait maternel; la *Revalesscière* le sauva : Un pareil cas s'est présenté dans la famille de M. Lawley, page de Sa Majesté la Reine d'Angleterre. — Nous pourrions ajouter 65,000 cas de guérison de constipation, indigestion, diarrhée, bronchite, toux, phthisie, crampes, spasmes et rachitisme pour démontrer l'incalculable bienfait de cette précieuse Farine de santé, non-seulement pour les enfants, mais également pour les adultes. — MAISON DU BARRY, 26, PLACE VENDÔME, PARIS. — En boîtes de 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 1/2 kil., 16 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil. (franco) 60 fr. Contre bon de poste. Se vend à Saumur, chez MM. A. PIE fils, droguiste; DAMICOURT, pharm.; GIRAULT, pharm.; PASQUIER, pharm.; COMMON, rue St-Jean; PERDRIAU, place de la Bilange; GONDRAND, rue d'Orléans, et les premiers Pharmaciens, Épiceries, et Confiseurs dans toutes les villes. (586)

BULLETIN FINANCIER.

Des bruits qui circulaient avec persistance depuis plusieurs jours, et dont toute la presse s'est fait l'écho, donnent lieu d'espérer que le gouvernement s'occupe activement d'opérer dans les dépenses publiques des réductions importantes, que l'on n'évalue pas à moins de 50 millions. Cette heureuse perspective a beaucoup influé cette semaine sur l'attitude du marché, et a déterminé de nombreux achats sur la rente, qui a monté à 68-20.

Le Crédit mobilier se tient très-ferme et bien près de 900 fr. Les actions des établissements de crédit sont fermes, sans donner lieu toutefois à un grand mouvement d'affaires. La Banque de France, à 3,700, est l'objet de demandes soutenues. Le Crédit foncier, le Comptoir d'escompte, maintiennent leurs prix et semblent se préparer à une nouvelle ascension.

Les chemins de fer français donnent lieu à des transactions suivies, mais ils jouissent en ce moment d'une médiocre faveur. Les cours de la plupart des lignes sont languissants, et des offres considérables se sont produites depuis deux ou trois jours sur le Lyon, qui est retombé de nouveau à 847-50.

Une effroyable panique a entraîné toutes les valeurs étrangères, actions et obligations, dans une baisse qui a atteint des proportions exagérées. On commence à réagir contre ces entraînements, et on ne saurait trop engager les détenteurs de titres à ne pas se hâter de réaliser.

L'emprunt mexicain est bien tenu de 48 1/2 à 48 3/4. La conversion du 0/0 en obligations est très-avancée; on sait que la période de conversion facultative expire le 10 novembre.

Les actionnaires du chemin de Turin-Savone-Acqui se sont réunis en assemblée générale ordinaire,

crain rien, parce qu'il n'a rien à craindre. Cela étant, je ne suis pas fâché de la tournure que l'affaire a prise : nous nous embarquons mal; la perquisition demeurée sans résultat, il eût triomphé de nous; j'ai flairé au Directoire un certain air d'indécision, il y a deux ou trois membres qui ont encore confiance en lui; prenons nos précautions, c'est un gibier de difficile capture.

— Alors que faisons-nous ?

— Je vais écrire au Directoire que les perquisitions ont échoué par la mauvaise volonté du maire. Mauvaise volonté, que diable ! ça ne dit rien et ça dit tout. Puis, nous allons dresser une liste de suspects, Froment en tête.

— A la bonne heure !

— On arrêtera les suspects cette nuit, c'est d'un meilleur effet : il faut frapper les esprits, mon cher.

Choleau fit un signe d'assentiment, puis tous les deux se rapprochèrent du bureau.

« Vous êtes libre de retourner chez vous, citoyen maire, dit Gabory.

— Je ne le ferai pas que les perquisitions ne soient terminées, répondit M. de Méral. Tant qu'il me restera un lambeau de pouvoir, je l'exercerai;

ma place est ici dans les conjonctures actuelles.

— Ce serait peut-être discutable; mais les perquisitions n'auront pas lieu.

— Les perquisitions n'auront pas lieu ! il était donc bien utile de faire un crime à la municipalité de l'insuccès des premières ?

— Pensez ce que vous voudrez, nous n'avons pas de comptes à vous rendre.

M. de Méral reprit sa plume et continua son travail. Gabory et Choleau quittèrent la salle.

Cependant Leguilleux, après s'être réfugié chez un de ses parents, patriote fort prononcé, mais plein d'honneur et incapable de le trahir, voyant que les heures s'écoulaient sans qu'on poursuivit les recherches contre lui, voulut profiter de cet instant de répit pour gagner la campagne. Toutefois le soin de son propre salut ne l'occupait pas au point de lui faire oublier le danger qu'allait bientôt courir ses amis; n'osant pas traverser la partie de la ville la plus fréquentée, en se rendant lui-même chez mademoiselle de Méral pour l'informer de ce qui se passait à la Commune, il en chargea le ferblantier Goubard. Celui-ci s'empressa de porter le message. Flottard était absent, ce fut la cuisinière Jeanne qui vint ouvrir.

L'honnête ferblantier, n'imaginant pas qu'il y eût quelque chose à taire à Jeanne, lui parla comme à une personne qui sait tout.

« Ah ça ! ben, vous moquez-vous de moi, maître Goubard ? dit la grosse servante en branlant la tête d'un air d'incrédulité.

— Comment ! si je me moque de vous ?

— Dame ! que ça nous fait ces persécutions !

— Je vous dis des perquisitions.

— Eh ben ! après ?

— Ça ne fait rien ?

— Pas pus qu'à not' chat.

— Mais, je vous le répète, on va fouiller toute la ville, vous allez avoir un factionnaire à votre porte, je m'étonne même qu'il n'y soit pas déjà. Ainsi, dites à mademoiselle Charlotte de faire partir au plus vite ces messieurs.

— Enfin, quels messieurs ?

— M. le curé donc et son neveu.

— Eh ben ! où les prendre pour les faire partir ?

— Ici apparemment, puisque Leguilleux m'a dit que M. François d'Assilly devait venir les chercher avec une voiture, que c'était entendu avec mademoiselle.

(La suite au prochain numéro.)

le 4 octobre, à Turin. Dans cette réunion, le conseil d'administration a présenté son rapport et les comptes de l'année, confirmant les détails qu'avait fait connaître l'assemblée tenue à Londres le 30 juin dernier.

Rapport et comptes ont été approuvés. Au mois de novembre doit avoir lieu une assemblée générale extraordinaire à l'effet de délibérer sur le traité passé entre la Compagnie et le gouvernement italien. — J. Paradis.

Marché de Saumur du 4 Novembre.

Froment (l'hectol.)	16 32	Paille de ratelier	59 86
2 ^e qualité	15 68	(hors barrière)	
Seigle	10 —	Paille de lièvre, id.	39 60
Orge	11 —	Foin	60 76
Avoine anc. (entrée)	9 75	Luzerne (les 750 k)	60 45
Pèves	12 80	Graine de lin (% k)	27 —
Pois blancs	24 —	de trèfle	104 —
— rouges	22 —	de luzerne	85 —
Cire jaune (50 kil.)	200 —	de colza	27 —
Huile de noix ord.	62 —	de chenevis	27 —
— de chenevis	52 —	Amandes en coques	
— de lin	48 —	(l'hectolitre)	

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).		ROUGES (3).	
Coteaux de Saumur 1864	1 ^{re} qualité	Souzay et environs 1864	1 ^{re} qualité
Id.	2 ^e id.	Champigny, 1864	1 ^{re} qualité
Ordin., envir. de Saumur	1 ^{re} id.	Id.	2 ^e id.
Id.	2 ^e id.	Varrains, 1864	1 ^{re} qualité
Saint-Léger et environs	1 ^{re} id.	Bourguell, 1864	1 ^{re} qualité
Id.	2 ^e id.	Id.	2 ^e id.
Le Puy-N. D. et environs	1 ^{re} id.	Restigny 1864	1 ^{re} id.
Id.	2 ^e id.	Chinon, 1864	1 ^{re} id.
La Vienne, 1864	1 ^{re} id.	Id.	2 ^e id.

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ABONNEMENTS.

Un an.	Six mois.
PARIS, 15 fr.	8 fr.
DÉPART.,	
CORSE, 18 fr.	10 fr.
ALGÉRIE,	
ÉTRANGER, selon le tarif postal.	

LA FRANCE ÉLÉGANTE

JOURNAL DES DAMES ET DES SALONS.

La FRANCE ÉLÉGANTE, voulant justifier par tous les sacrifices en son pouvoir la place qu'elle a su prendre au premier rang des publications du même genre, vient d'inaugurer sa onzième année d'existence par la réalisation d'améliorations dont l'importance ne peut manquer de lui valoir un grand nombre de sympathies nouvelles. — Renonçant à toutes ces primes plus ou moins trompeuses, à l'aide desquelles le public a été trop souvent dupé, la FRANCE ÉLÉGANTE a trouvé, dans son succès européen, le secret de paraître deux fois par mois au lieu d'une, et non-seulement de doubler, par le seul fait de sa périodicité plus fréquente, le nombre et la valeur des annexes de broderies, de gravures et de musique, mais encore de donner à sa rédaction un éclat que chercherait vainement à atteindre toute publication rivale.

La FRANCE ÉLÉGANTE publie dans le courant de chaque année: — 1^{er} 24 numéros, format grand in-8°, édition de luxe, texte encadré et avec une couverture de couleur; — 2^e 28 à 30 gravures de modes inédites, coloriées et dessinées par M^{me} Héloïse LELOIR;

- 3^e 12 planches de dessins de broderies par les premiers dessinateurs en ce genre;
- 4^e 12 planches de patrons de robes, manteaux, chapeaux, lingerie, vêtements d'enfants;
- 5^e 4 à 6 planches de tapisseries coloriées ou dessins pour crochet, fillet de tricot; —
- 7^e Plusieurs morceaux de musique, de chant et de piano; — et une multitude d'ouvrages de fantaisie en tous genres pour dames et demoiselles.

Quant à sa rédaction, il suffira de citer les noms qui figurent dans ses colonnes pour nous dispenser de tout éloge.

Parmi les écrivains les plus aimés du public, citons au hasard: M^{re} MERY, PAUL FEVAL, PIERRE ZACCONE, JULES SANDEAU, ALFRED DES ESSARTS, PONSON DU TERRAIL, ETIENNE ÉNAULT, JULES KERGOMARD, ELIE BERTHET, M^{me} ANAIS SÉGALAS, COMTESSE DASH, CLÉMENCE ROBERT, ETC., ETC.

On peut donc affirmer sans exagération qu'il n'est pas de recueil qui puisse offrir de pareils avantages à ses abonnés.

On s'abonne en adressant un bon sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ÉLÉGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.

BUREAUX A PARIS, Rue Sainte-Anne, 64.

Envoyer franco au Directeur un bon de poste sur Paris, ou s'adresser aux Libraires ou aux Messageries.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance immédiatement.

UNE MAISON, située à Saumur, rue des Payens, occupée par M. Revelière, avec VASTE JARDIN. S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

Etude de M^e PRISSET, notaire à Brion.

A VENDRE

En totalité ou par lots,

LA TERRE

DU CHATEAU DE BRION,

Située communes de Brion, Saint-Martin-de-Sanzay, Bagneux et Saint-Cyr-la-Lande, canton de Thouars, sur la route impériale de Rouen à Bordeaux, d'une contenance de 85 hectares 94 ares,

Composée de maisons de maître et de fermier, servitudes et jardin, terres labourables, prés, vignes et bois-taillis.

Cette propriété est située en très-bons fonds. Elle peut être détaillée avantageusement.

S'adresser, pour traiter, à M^e PRISSET, notaire à Brion, près Thouars.

A LOUER

Présentement ou pour la Saint-Jean,

MAISON,

Située rue Saint-Lazare.

S'adresser à M. SERGÉ, même rue.

A LOUER

UNE MAISON,

Située rue du Temple, n^o 17, occupée par M. Du Bault, comprenant: Au rez-de-chaussée, salon, salle à manger, office, cuisine;

Au 1^{er} étage, 2 chambres à coucher avec cabinets;

Au 2^e, 2 autres chambres; grenier sur le tout. Servitudes, cour et cave. S'adresser à M^{me} MORISSEAU, Grande-Rue, N^o 49. (480)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON, située à Saumur, carrefour Cendrière, n^o 6, composée de: au rez-de-chaussée, sur la rue un magasin, derrière une cuisine; petite cour avec latrines; au 1^{er} étage, deux chambres, dont une sur la rue; au 2^e étage, une chambre et un grenier; cave et caveau sous le magasin. S'adresser à M. BEAUREPAIRE, ayoué à Saumur, rue Cendrière n^o 8.

POUR 5 FRANCS ON DONNE une boîte de papier à lettres, premier choix, timbré en couleur, et un cent d'enveloppes. A la LIBRAIRIE-PAPETERIE GRASSET, rue Saint-Jean, 1. (402)

A VENDRE

DEUX BONS CHEVAUX

ET DEUX CHARRETTES. S'adresser au bureau du journal.

UNE JEUNE FEMME de 24 ans, de bonne famille, s'offre pour élever au sein un poupon dans une maison particulière. S'adresser au bureau du journal.

DESCOTIS

Rue de l'Ancienne-Gare, maison de M. Léger.

CONFECTION D'ADRESSES A LA MAIN, pour la France et l'étranger; pliage et mise sous bande des prospectus. — A PRIX MODÉRÉS.

NOUVELLE SOUSCRIPTION

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION

ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES,

Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in-8°, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes. Renserrant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet: 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1^{re} édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

REVUE DE L'ANJOU

DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers.

La REVUE de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît maintenant tous les mois, et forme à la fin de l'année, deux beaux volumes, grand in-8°, l'un consacré à la publication de manuscrits anciens et inédits, concernant l'histoire de l'Anjou, et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

prix de l'abonnement: 15 francs par an.

On souscrit à Angers, chez MM. COSNIER et LACHÈSE, libraires-éditeurs, et chez les principaux libraires du département.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 4 NOVEMBRE.			BOURSE DU 6 NOVEMBRE.			
	au comptant.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862		68 05	» 05	» »	68 25	» 20	» »
4 1/2 pour cent 1852		96 30	» 05	» »	96 75	» 45	» »
Obligations du Trésor		460	» »	» »	458 75	» 1	25
Banque de France		3660	» »	» »	3660	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.)		1325	» »	5	1325	» »	» »
Crédit Foncier colonial		610	» »	» »	610	» »	» »
Crédit Agricole		640	» »	» »	640	» »	» »
Crédit Industriel		675	» »	25	685	» 10	» »
Crédit Mobilier		867 50	» »	5	875	» 7 50	» »
Comptoir d'esc. de Paris		980	» »	10	990	» 10	» »
Orléans (estampillé)		817 50	» »	3 75	817 50	» »	» »
Orléans, nouveau		» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes)		1097 50	5	» »	1090	» »	7 50
Est		535	» »	3 75	533 75	» 1	25
Paris-Lyon-Méditerranée		842 50	» »	3 75	845	» 2 50	» »
Lyon nouveau		» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi		561 25	» »	» »	562 50	1 25	» »
Ouest		531 25	2 50	» »	528 75	» 2 50	» »
C ^e Parisienne du Gaz		1700	» »	5	1695	» 5	» »
Canal de Suez		415	» »	7 50	413 75	» 1 25	» »
Transatlantiques		536 25	1 25	» »	536 25	» »	» »
Emprunt italien 5 0/0		65 10	» 15	» »	64 80	» »	30
Autrichiens		403 75	» »	3 75	403 75	» »	» »
Sud-Autrich.-Lombards		417 50	» »	7 50	418 75	1 25	» »
Victor-Emmanuel		215	» »	5	217 50	2 50	» »
Romains		172 50	» 1 50	» »	164	» »	8 50
Crédit Mobilier Espagnol		482 50	» »	2 50	482 50	» »	» »
Saragosse		247 50	» »	7 50	246 25	» 1 25	» »
Séville-Xérès-Séville		40	» »	7	36	» »	4
Nord-Espagne		182	» »	10 50	192	» 10	» »
Compagnie immobilière		535	» »	» »	536 25	1 25	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord	310	» 25	» »	309 75	» »	» »
Orléans	304 75	» 50	» »	304 75	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée	304	» 50	» »	304	» »	» »
Ouest	302 25	» 25	» »	303	» 75	» »
Midi	302	» 25	» »	302 50	» 50	» »
Est	305	» 50	» »	306	» 1	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.